



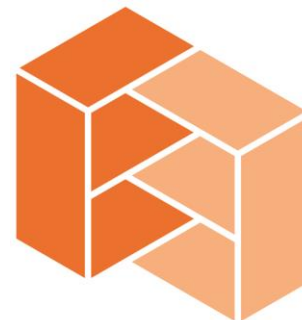
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS : les pôles de formation au cœur du développement des territoires



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Besançon
Lundi 13 février 2017

SOMMAIRE



Édito

Les Campus des métiers et des qualifications sur le territoire national

- **Les Campus des métiers et des qualifications** : des pôles de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique pour l'insertion professionnelle des jeunes
- **77 Campus des métiers et des qualifications au cœur du développement territorial**
- **La carte des 51 Campus labellisés au 31 décembre 2016**
- **La carte des 26 premiers Campus labellisés en 2017**
- **Un essor qui se poursuit avec le lancement d'un 5^e appel à projets**
- **Actualisé en 2017 : le Guide des Campus des métiers et des qualifications : enjeux, mise en œuvre et pilotage** (joint au dossier)
- **Nouveau en 2017 : le Livret des bonnes pratiques** (joint au dossier)

Les Campus des métiers et des qualifications en Bourgogne-Franche-Comté

- **Un Campus des métiers et des qualifications labellisé lors de l'appel à projets 2015** : automobile et mobilité du futur à Montbéliard
- **Cinq nouveaux Campus labellisés lors de l'appel à projets 2016** : microtechniques et systèmes intelligents ; territoire intelligent ; maroquinerie et métiers d'art ; industrie technologique innovante et performante ; alimentation, goût, tourisme

Focus

- **L'expérimentation baccalauréat professionnel/BTS : un dispositif pour sécuriser la poursuite d'étude dans la voie professionnelle**
- **500 nouvelles formations professionnelles au service des métiers en tension et des métiers d'avenir**
- **Les nouvelles formations professionnelles dans la région académique Bourgogne-Franche-Comté**

Édito

L'avenir de notre jeunesse, comme l'avenir de notre pays, passe par l'enseignement professionnel. Nous ne cesserons jamais d'avoir besoin, en France, de professionnels reconnus, bien formés, dotés de compétences et de connaissances solides. C'est pour cela que je n'ai cessé d'agir pour l'enseignement professionnel : j'ai rendu possible le changement d'orientation avant les vacances de la Toussaint pour mieux tenir compte des spécificités de la voie professionnelle et prévenir les situations de décrochage scolaire ; j'ai adapté la carte des formations au regard des métiers en tension et des métiers d'avenir avec la création de 500 formations ; j'ai donné les conditions nécessaires à leur réussite aux élèves souhaitant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur, avec la création de 10 000 places de STS sur 5 ans destinées en priorité aux bacheliers professionnels et j'ai notamment impulsé, avec le programme d'investissements d'avenir, la prise en compte des nouvelles compétences pour l'emploi dans la société numérique à travers le programme « ProFan ».

L'enseignement professionnel ne cessera donc jamais d'être en première ligne des évolutions des métiers et des filières. Il ne cessera jamais de prendre en compte – aujourd'hui, déjà, et demain davantage encore – le numérique, la transition énergétique et tous ces changements qui sont au cœur de notre époque. Pour relever ces défis, nous devons renforcer les synergies, favoriser les échanges et initier des dynamiques collectives, ancrées dans la diversité de nos territoires.

Ces dynamiques sont au cœur des Campus des métiers et des qualifications, au service de la réussite de notre jeunesse, de l'amélioration de sa formation, et du développement économique d'un territoire. Dans ces Campus se rassemblent des acteurs scolaires, universitaires, économiques et politiques. Ensemble, ils apportent des réponses aux enjeux majeurs de développement économique et de formation auxquels notre pays fait face. La région Bourgogne-Franche-Comté accueille six de ces Campus. Ils sont consacrés à la mobilité du futur, à la gastronomie et au tourisme, aux métiers d'art et à la maroquinerie, aux microtechniques et aux systèmes intelligents, à l'industrie technologiques et aux territoires intelligents. Ils sont le reflet d'une stratégie partagée, enracinée dans les territoires.

Depuis 2013, les quatre appels à projets que nous avons lancés ont permis la création de 77 Campus des métiers et des qualifications. Cette dynamique ne cesse de se développer et ce déplacement est l'occasion de l'accompagner encore davantage en lançant un 5^e appel à projets. Celui-ci consolidera les engagements qui ont été conclus entre l'État et les régions le 30 mars 2016, pour le développement des formations professionnelles initiales au service de la jeunesse.

En réunissant les différentes structures, les différents acteurs, et en ancrant la formation au cœur du tissu professionnel local, en nous appuyant sur une action commune de l'État et des régions, nous donnons à notre jeunesse les moyens de ses ambitions, et nous formons celles et ceux qui resteront toujours, aujourd'hui comme hier, des acteurs essentiels de l'économie française.

Assurer la qualité de leur formation présente, c'est assurer, à notre pays tout entier, un avenir de qualité.

Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les Campus des métiers et des qualifications :

des pôles de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique pour l'insertion professionnelle des jeunes

Créés en 2013 par la loi de refondation de l'École et soutenus à travers la dynamique engagée entre l'État et les régions pour valoriser l'enseignement professionnel, **les Campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi et à fluidifier les parcours vers l'enseignement supérieur.** Réseaux ouverts et coopératifs, ils sont porteurs de méthodes de travail partenariales et d'innovations au niveau territorial, en faveur d'une politique éducative, de formation et d'insertion professionnelles.

Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, ils associent tout un ensemble d'acteurs (rectorat, région, organismes de recherche, Direccte, tissu économique local, pôles de compétitivité, clusters, plateformes technologiques, etc.) autour d'un **secteur d'excellence** correspondant à un enjeu économique national ou régional. Ces secteurs d'activités sont variés : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, filière bois, plasturgie, industries graphiques, mais aussi hôtellerie-restauration, tourisme, relation-client, soins et santé.

Les Campus des métiers et des qualifications :

- **offrent une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau et sous différents statuts** (scolaire, étudiant, apprenti, en formation continue). Ils permettent aux entreprises de recruter des salariés bien formés et favorisent le développement économique régional ;
- proposent un partenariat renforcé entre l'État et les régions afin de mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux **besoins des territoires, d'anticiper et d'accompagner leurs mutations économiques.**

Une démarche exigeante de labellisation

En lien avec le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souhaité consolider l'identité de ces réseaux en créant **le label « Campus des métiers et des qualifications », délivré pour quatre ans** sur des critères précis :

- la **cohérence de l'offre de formation avec les besoins de développement économique** ;
- le **partenariat avec le tissu des entreprises locales et des laboratoires de recherche** ;
- la diversité et la complémentarité de l'offre de formation (types et voies de formation, statuts des apprenants, parcours de formation) ;
- **l'innovation** et la prise en compte des problématiques de l'évolution des métiers et des filières impactés par la transition numérique et le développement durable ;
- **l'ouverture européenne ou internationale** et la vie du Campus.

77 Campus des métiers et des qualifications au cœur du développement territorial

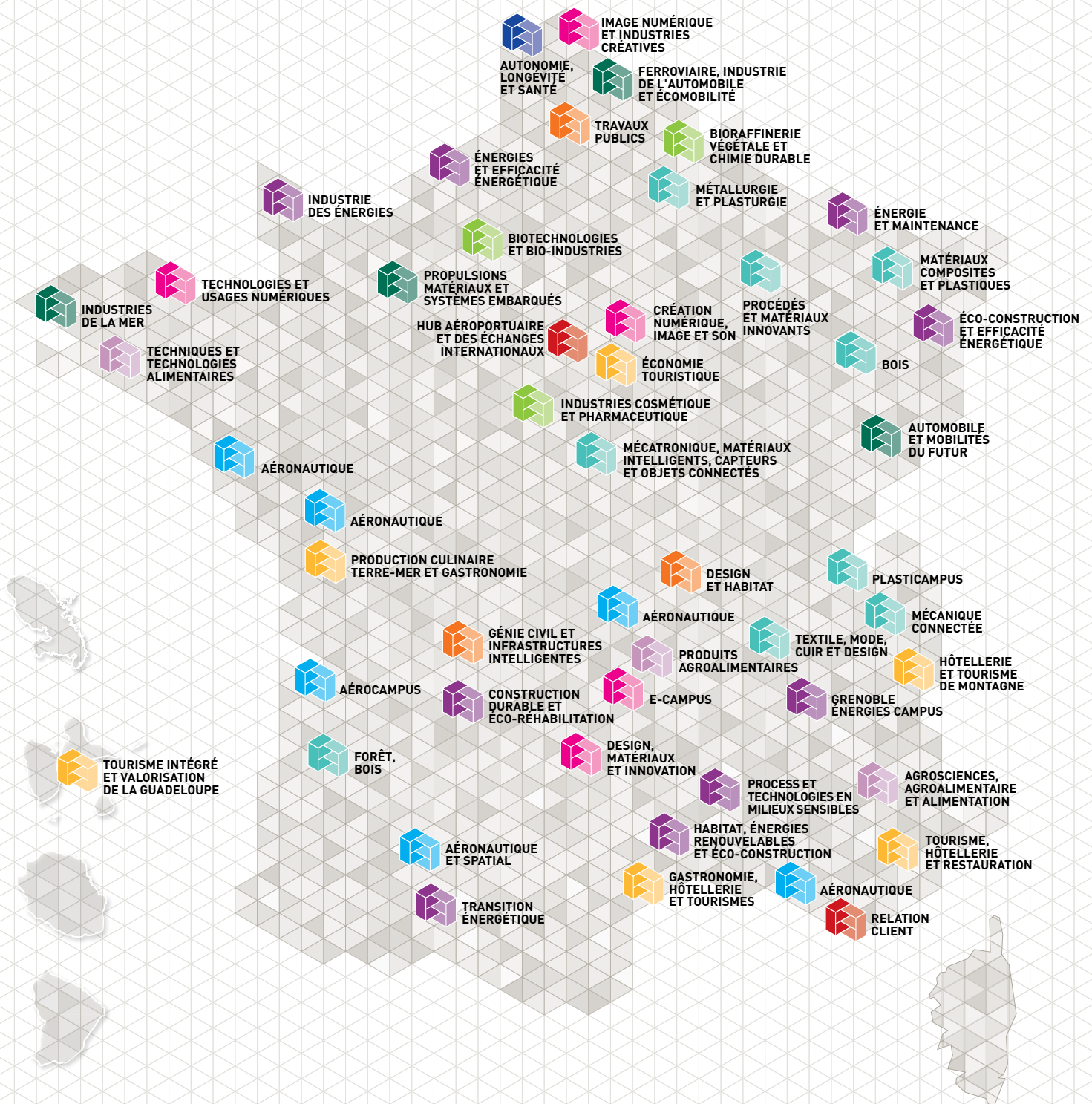
À l'issue de la quatrième vague de labellisation qui concerne 26 nouveaux Campus s'ajoutant aux 51 déjà existants, le territoire national compte désormais **77 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers, classifiés selon 11 secteurs d'activités dynamiques et porteurs d'emplois** :

- Alimentaire et agroalimentaire ;
- Chimie et biotechnologies ;
- Création, design, audiovisuel ;
- Infrastructures, bâtiment, éco-construction ;
- Matériaux, matériaux innovants ;
- Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes ;
- Numérique, télécommunications ;
- Services aux entreprises, logistique ;
- Systèmes innovants, mécatronique ;
- Tourisme, bien-être, gastronomie ;
- Transition énergétique, éco-industrie.

Grâce à la richesse de statuts et de formations proposés, de véritables parcours de formation se développent dans la perspective d'élever les niveaux de qualification et de faciliter l'insertion dans l'emploi.

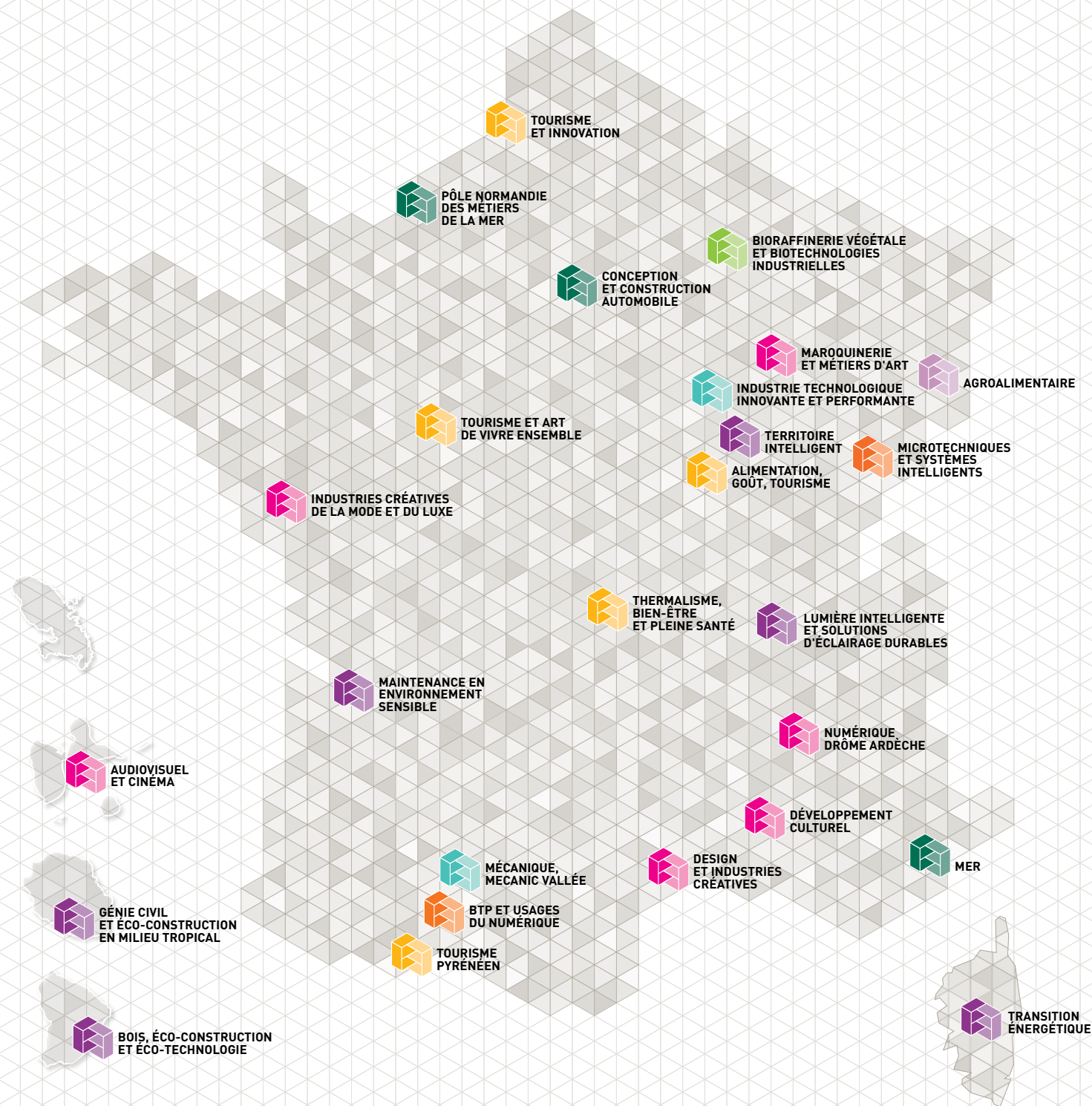
Le lien renforcé avec le tissu économique local et avec les pôles de compétitivité, les clusters ou encore les plateformes technologiques, favorise les transferts de technologie, la qualité de la formation en milieu professionnel et doit, à terme, améliorer l'insertion des jeunes et des adultes.

LES 51 CAMPUS LABELLISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016



- Aéronautique
- Tourisme, hôtellerie et restauration
- Numérique et design
- Chimie et biotechnologies
- Métallurgie, plasturgie et autres matériaux
- Bâtiments et travaux publics
- Énergie et éco-construction
- Véhicule, transport terrestre et maritime
- Services aux personnes
- Services aux entreprises
- Alimentaire, agroalimentaire

LES 26 PREMIERS CAMPUS LABELLISÉS EN 2017



Un essor qui se poursuit avec le lancement d'un 5^e appel à projets

Un cinquième appel à projets est aujourd'hui lancé par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem. Dans une logique *bottom up* et *top-down*, il répond à la fois à la demande des territoires qui souhaitent se structurer et prendre en compte des enjeux de développement et maintient une dynamique qui suscite des projets dans certains territoires et secteurs économiques.

Les Campus des métiers et des qualifications s'inscrivent dans les objectifs de réduction du nombre de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, de formation de 500 000 demandeurs d'emploi et d'ouverture par l'éducation nationale de 500 nouvelles formations en alternance ciblées sur les métiers d'avenir et en tension pour lesquels, quel que soit le secteur économique, la demande en emplois qualifiés est croissante.

Le 5^e appel à projets permet donc de poursuivre cette dynamique et de compléter la carte nationale qui se dessine en recherchant les équilibres territoriaux et sectoriels. La dimension transfrontalière, européenne ou internationale des formations représente un élément notable dans la labellisation d'un Campus qui doit répondre à la volonté du ministère de développer le programme Erasmus+ pour les élèves de la voie professionnelle.

Comme pour les précédents appels à projets, le groupe d'experts sera particulièrement attentif à la valeur ajoutée du Campus, à son pilotage et à son organisation, à la qualité du projet pédagogique, ainsi qu'à l'association étroite des milieux économiques régionaux et des acteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur dans son élaboration.

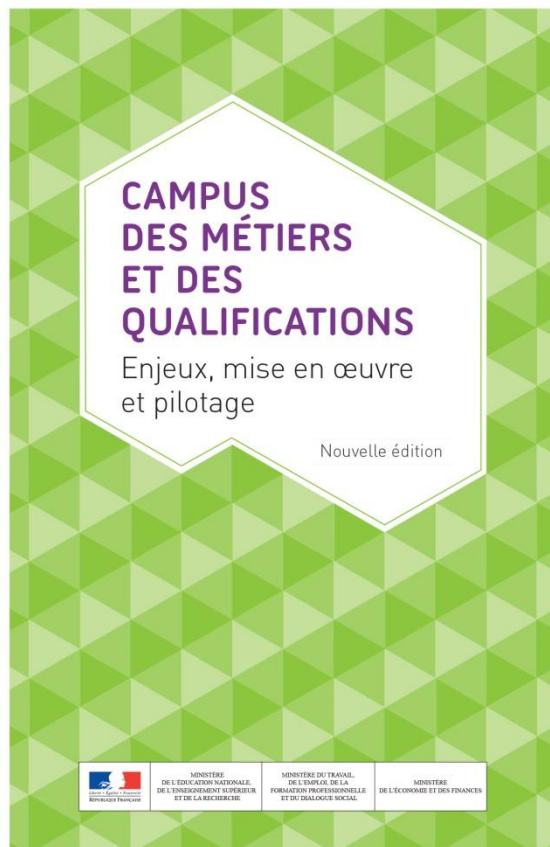
Les académies et les régions auront jusqu'au 30 juin 2017 pour déposer leur dossier de candidature.

Actualisé en 2017 : le Guide des Campus des métiers et des qualifications : enjeux, mise en œuvre et pilotage

Ce guide coordonné en 2016 par Daniel Bloch*, président du groupe interministériel d'expertise des Campus des métiers et des qualifications, fruit d'un travail collectif réunissant divers acteurs du monde éducatif, est aujourd'hui actualisé par le ministère.

Destiné aux porteurs de projets mais aussi aux responsables de Campus labellisés, il s'inspire des nombreuses innovations détectées au sein des 51 premiers Campus existants et constitue une boîte à outils alliant vision stratégique et pilotage en temps réel.

La première partie de ce guide est consacrée à la relation entre l'École et l'entreprise. La deuxième est dédiée aux apprenants en leur proposant, ainsi qu'aux formateurs, des parcours de formation ouverts, complets et sécurisés. Enfin, la troisième partie aborde la question du pilotage du dispositif Campus, tant dans ses aspects régionaux que locaux.



**Ancien recteur, directeur des enseignements supérieurs, président d'université, président du Haut comité éducation-économie*

Nouveau en 2017 : le Livret des bonnes pratiques

Le Livret des bonnes pratiques complète le *guide Campus des métiers et des qualifications, enjeux, mise en œuvre, pilotage*. Il résulte d'un travail coopératif qui a mobilisé un grand nombre d'acteurs sur le terrain. À l'appui d'exemples significatifs, ce livret permettra aux porteurs de projets et aux responsables des Campus déjà labellisés de repérer et diffuser les bonnes pratiques pour encourager, soutenir et animer le réseau des Campus des métiers et des qualifications.



Les Campus des métiers et des qualifications en Bourgogne-Franche-Comté

- Un Campus des métiers et des qualifications labellisé suite à l'appel à projets 2015 : **automobile et mobilité du futur à Montbéliard** ;

- Cinq nouveaux Campus des métiers et des qualifications labellisés suite à l'appel à projets 2016 :

- **microtechniques et systèmes intelligents** ;
- **territoire intelligent** ;
- **maroquinerie et métiers d'art** ;
- **industrie technologique innovante et performante** ;
- **alimentation, goût, tourisme.**



Région : Bourgogne-Franche-Comté
Académie : Besançon



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS AUTOMOBILE ET MOBILITÉS DU FUTUR

Le Campus porte sur l'ensemble de l'industrie automobile : de la production à la commercialisation, et sur les services de mobilité associés.

Labellisé suite à l'appel à projets de 2015, il a pour ambition, dans un secteur soumis à de fortes évolutions technologiques et à de nouvelles demandes sociétales, de participer à l'identification et l'anticipation des besoins en compétences des entreprises. Des parcours de formation adaptés à ces nouveaux besoins sont proposés. Des actions destinées à attirer tous les talents vers les métiers actuels et futurs de l'industrie et des services de mobilité (jeunes en formation initiale et en apprentissage, salariés en formation continue, adultes en reconversion, demandeurs d'emplois) sont déployées.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : pays de Montbéliard agglomération.

Établissements de formation : lycée polyvalent de Montbéliard ; lycée Jacques Duhamel, Dole ; lycée Nelson Mandela, Aundincourt ; lycée Diderot, Bavilliers ; Greta Nord Franche-Comté. Unités de formation par apprentissage des lycées partenaires.

Universités : université de Franche-Comté (UFC), université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).

Laboratoire de recherche : Institut Femto-ST.

Entreprises : pôle véhicule du futur, PerfoEst ; PSA Peugeot-Citroën, site de Sochaux PSA ; Faurecia.

Organisations professionnelles : PFA (pôle formation des métiers de l'automobile) filière automobile et mobilités, UIMM Franche-Comté, Fédération des industries mécaniques (Fim).



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS MICROTECHNIQUES ET SYSTÈMES INTELLIGENTS

Ce Campus participe du projet des industries du futur. Il prend en compte le développement des systèmes intelligents, qu'il s'agisse des produits ou des fonctionnalités, qui vont impacter tous les champs d'application des microtechniques : santé (systèmes de surveillance, de contrôle, de diagnostic et de régulation), aéronautique, matériaux intelligents, applications dans tous les domaines du vivant.

Le Campus se donne pour objectif d'adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins de qualifications des entreprises qui seront identifiés et anticipés. Il assurera la promotion des métiers des microtechniques.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : CAGB (communauté d'agglomération du Grand Besançon), PETR (pôle d'équilibre territorial et rural), Agence régionale de développement de Franche-Comté, Direccte, DRRT, Pôle emploi.

Lycées : LPO Victor Bérard, Morez ; LPO Belin, Vesoul ; LPO Edgar Faure, Morteau ; LPO Jules Haag, Besançon ; LPO Julien de Balleure, Chalon-sur-Saône ; LPO Eugène Guillaume, Montbard.

Centres de formation d'apprentis : CFA académique, CFA Sup, pôle formation des industries technologiques, CFA de Bourgogne.

Organismes de formation continue : Cnam Bourgogne-Franche-Comté, réseau des Greta Franche-Comté et Bourgogne.

Universités : université de Franche-Comté, UTBM.

IUT : IUT de Besançon-Vesoul, IUT de Belfort-Montbéliard, IUT du Creusot.

École d'ingénieurs : ENSMM.

Laboratoire de recherche : laboratoire Femto-ST.

Plateformes technologiques : PFT MP (microtechniques-prototypage), PFT DISO (développement et intégration de solutions optiques), PFT A2D (agroéquipements et agriculture durable), plateforme 3D, O3PI, plateforme partenariale ENSMM.

Entreprises : les entreprises adhérentes du cluster Luxe & Tech et du Medef Franche-Comté.

Organisations professionnelles : Medef Franche-Comté.

Pôle de compétitivité : PMT (pôle des microtechniques).

Clusters : Luxe & Tech.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS TERRITOIRE INTELLIGENT

Ce Campus s'inscrit dans la volonté d'un territoire de répondre à des préoccupations de développement durable et de prise en compte de nouveaux usages, dans les secteurs du bâtiment et travaux publics (bâtiments performants), de production et de gestion de l'énergie, de services de transport et logistique (mobilité intelligente), des Tic (territoires augmentés), du commerce, de l'éducation et de la médecine.

Le Campus vise à mettre en œuvre des parcours de formation dans une logique de complémentarité. Il sera le lieu privilégié d'expérimentation et d'innovation pédagogique, de proposition d'adaptation des diplômes et d'émergence de formations nouvelles liées aux évolutions sociétales.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : Grand Dijon et Dijon développement, Grand Besançon, BBD – Bourgogne bâtiment durable, Ardie, Direccte, Ademe, Dreal Bourgogne-Franche-Comté, CCI et chambre des métiers et de l'artisanat, Alterre Bourgogne.

Lycées : 30 lycées professionnels et polyvalents.

Centres de formation d'apprentis et formation continue : réseau des CFA du bâtiment, Afpa.

Universités : université de Bourgogne-Franche-Comté, UTBM.

IUT : IUT de Dijon-Auxerre, IUT de Chalon-sur-Saône, IUT du Creusot, IUT de Besançon.

Écoles d'ingénieurs : Ensam, Esirem, Isat.

Laboratoires de recherche : Ledi, Temis, laboratoire électronique, Informatique et image (LE2i), Drive (UB), laboratoire Femto-ST.

Entreprises et groupements d'entreprises :

- **Mobilité intelligente :** Keolis, Divia, Bourgogne mobilité électrique, Plateforme mobilité dijonnaise, AFT Iftim, PMA Mobilitech.
- **Gestion et valorisation des ressources :** Prodec, Infineo, Edf/Dalkia/Tiru, Bourgogne recyclage, pôle énergie Franche-Comté, Cluster W4F (éolien).
- **Tic et territoire augmentés :** Bourgogne-Franche-Comté numérique, Orange, Smart City - Grand Besançon.
- **Urbanisme et bâtiment intelligent :** Enedis, RTE, Elithis, Citelum, Cluster GA2B (gestion active du bâtiment).

Organisations professionnelles : FRTP, FFB, Capeb, AFT Iftim .



Région : Bourgogne-Franche-Comté
Académie : Besançon



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS MAROQUINERIE ET MÉTIERS D'ART

Le Campus a pour ambition d'accompagner le développement de la maroquinerie haut de gamme en Bourgogne-Franche-Comté.

Il s'agit de construire des parcours de professionnalisation vers des métiers à haut niveau d'exigence, de conception et fabrication de produits associant de nouveaux usages et fonctions. Il fédèrera les acteurs du secteur des métiers d'art autour de projets communs pour valoriser des savoir-faire locaux à un niveau national et international. Il favorisera l'accès à des métiers en tension et préparera les jeunes à l'entrepreneuriat.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : pays de Montbéliard agglomération, communauté d'agglomérations du Grand Besançon, ARD Franche-Comté, Direccte, DRRT, Pôle emploi.

Lycées : LP Pierre Vernotte, Moirans-en-Montagne ; LPO Edgar Faure, Morteau ; LPO Lumière, Luxeuil ; LP Ferdinand Fillod, Saint-Amour ; LP les Huisselets, Montbéliard ; LP Prévert, Dole ; Institut européen des Compagnons du tour de France, Mouchard ; LP Eugène Guillaume, Montbard ; LPO Les Marcs d'Or, Dijon ; Lycée Bonaparte, Autun ; LPO Moisand, Longchamp ; Lycée Gauthey, Chalon-sur-Saône ; LPO Alain Colas, Nevers.

Centres de formation d'apprentis : CFA du pays de Montbéliard, CFA académique, CFA de l'éducation nationale en Bourgogne.

Organismes de formation continue : réseau des Greta de Franche-Comté et de Bourgogne.

École d'ingénieurs : ENSMM.

Autres : Talent Campus, Isba (institut supérieur des beaux-arts).

Laboratoire de recherche : laboratoire Femto-ST.

Plateformes technologiques : plateforme Tecbois (LPO du bois, Mouchard) ; plateforme usinage à grande vitesse (lycée Édouard Belin, Vesoul).

Entreprises : SIS ; entreprises adhérentes du cluster Luxe & Tech ; entreprises adhérentes du Medef Franche-Comté.

Organisation professionnelle : chambre des métiers Bourgogne-Franche-Comté.

Cluster(s) : Luxe & Tech.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE INNOVANTE ET PERFORMANTE

La métallurgie et la plasturgie constituent l'un des principaux secteurs d'activités industrielles de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le Campus des métiers et des qualifications a pour objectif de mettre en synergie les acteurs de la filière afin de construire des parcours de formation adaptés aux besoins des entreprises tout en favorisant l'employabilité des jeunes. C'est aussi un moyen de rendre attractif ce territoire à caractère fortement rural.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : Direccte, DRRT, communauté urbaine du Creusot Montceau, Ardie, Satt Grand Est.

Lycées : Eugène Guillaume, Montbard ; Léon Blum, Le Creusot ; Théodore Monot, Blanzay ; Camille Claudel, Digoïn ; Henri Parriat, Montceau ; Janot et Curie, Sens ; Niepce, Chalon-sur-Saône ; Eiffel, Dijon ; Saint-Joseph, Dijon ; Luxembourg, Vesoul ; Diderot, Bavilliers.

Centres de formation d'apprentis : CFAI 21-71, CIRFAP, CFA éducation nationale.

Organismes de formation continue : Greta 21, 58, 71, 89 et Nord Franche-Comté PFIT 21-71, Sefca.

Université : UFR Bourgogne-Franche-Comté.

IUT : Dijon, Le Creusot, Chalon-sur-Saône.

Écoles d'ingénieurs : Ensam, Esirem, UTBM.

Laboratoires de recherche : LaboMaP (Ensam), institut Carnot de Bourgogne (CNRS/université de Bourgogne-Franche-Comté), Le2i, EM2B.

Plateformes technologiques : Platform3D (Wellience site Creusot), PFT O3PI (Wellience site Auxerre-Sens).

Entreprises et réseaux : pôle nucléaire Bourgogne, Plastipolis, Mecateamcluster, Wind For Future, Afim.

Organisations professionnelles : Union des industries métallurgique de Bourgogne, Allize plasturgie Bourgogne-Franche-Comté.



CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME

L'ambition des acteurs du Campus est de conforter la place de la Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions à fort potentiel touristique. Il s'agit d'accompagner par l'innovation, la production et la commercialisation de produits conformes aux évolutions des pratiques alimentaires en lien avec le terroir, le goût, la gastronomie mais aussi la santé. L'objectif est également de développer les compétences des professionnels pour valoriser les savoir faire, les produits et le patrimoine régional.

Membres du réseau

Partenaires territoriaux : Direccte, DRRT, Ardie, Draaf, Aria, Gip Maison de l'emploi et de la formation du bassin Dijonnais, Grand Dijon.

Lycées :

- Sur l'académie de Dijon : lycée du Castel, Dijon ; lycée Vauban, Auxerre ; lycée Dumaine, Macon ; lycée Mitterrand, Château-Chinon, lycée Pierre Gilles de Gennes, Cosne-sur-Loire ; lycée privé Saint Bénigne, Dijon ; lycée privé Les Arcades, Dijon ; cité scolaire de Louhans ; lycée Wittmer, Charolles ; lycées agricoles de Quétigny, Plombières, Chatillon-sur-Seine, Auxerre ; lycée viticole de Beaune, lycée Clos Maire, Beaune.
- Sur l'académie de Besançon : lycée Condé, Besançon ; lycée Friant, Poligny ; Enil-Bio, Poligny, CFPPA, Besançon.

Plateformes technologiques : PFT agroéquipements et agriculture durable, PFT innov@lim.

Centres de formation d'apprentis : Ifria, CFA agricole, Cifa Marzy, Cifa Auxerre, CFA la Noue, Cifa Lamelloise, CFPPA de Chateaufarine.

Centres de formation continue : réseau des Greta, Sefca.

Universités : université de Bourgogne / école doctorale E2S (environnement santé).

IUT : Dijon, Le Creusot.

Écoles d'ingénieurs : Agrosup, Inra, ESC Dijon, Enil.

Laboratoires de recherches : UB, Inra, AgroSup, VHU, CNRS, Institut universitaire de la vigne et du Vin, Jules Guyot, Ceseo (cellule d'expertise scientifique en œnologie), Centre européen des sciences du goût et de l'alimentation (Inra/CNRS/UB).

Entreprises : Seb, Dijon Céréales, Sénagral, Bigard, Daunat, Euroserum, Monts et Terroirs, fromagerie de Clerval, fromagerie Marcel Petite, Milleret, Claviere, distilleries Peureux, fromageries Perrin.

Organisations professionnelles : Gip Vignes et Vins, comité régional du tourisme, Vitagora, Umih, BIVB (bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne), CIVJ (comité interprofessionnel des vins du Jura), CPPR FC (comité de promotion des produits régionaux de Franche-Comté), CIGC (comité interprofessionnel de gestion du comté), CRT (comité régional du tourisme) et CDT (comités départementaux du tourisme).

Focus sur l'expérimentation baccalauréat professionnel/BTS : un dispositif pour sécuriser la poursuite d'étude dans la voie professionnelle

L'ESSENTIEL

- Cinq académies se lancent dans l'expérimentation : Lille, Rennes, Dijon, **Besançon** et Amiens.
- L'expérimentation est mise en place pour 3 ans à la rentrée 2017.
- Les élèves concernés sont les élèves de terminale professionnelle scolarisés dans un EPLE, dans un lycée privé sous contrat ou hors contrat, dans un établissement public d'un autre ministère (lycée agricole ou préparant à des métiers maritimes) de la région académique.
- Le principe est de permettre la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur de droit en s'appuyant sur le processus d'orientation et l'accompagnement des élèves tout au long de l'année plutôt que sur la sélection à la fin l'année de terminale.

À sa création, le baccalauréat professionnel avait pour objectif principal l'insertion professionnelle directe mais permettait déjà de poursuivre une formation ultérieure. Aujourd'hui, 30 ans après, la poursuite d'études supérieures est une réalité et c'est une demande des jeunes eux-mêmes : **48 % des bacheliers professionnels souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur.**

Avec la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche qui a institué les premiers quotas de bacheliers professionnels dans les STS, ce sont près de 30 % de ces bacheliers qui poursuivent dans les STS publiques (+0,4 % à cette rentrée notamment).

Cette année, sur les 100 000 élèves de terminale professionnelle ayant émis au moins un vœu pour entrer dans l'enseignement supérieur, 80 000 avaient choisi les STS. C'est donc naturellement que **l'expérimentation « bac pro-STS », lancée par l'éducation nationale** répond à cette aspiration des jeunes.

L'expérimentation porte sur :

- **la procédure d'accès en STS** : dans le cadre commun, tout bachelier professionnel, s'il souhaite poursuivre en STS, est soumis à une procédure de sélection. Dans le cadre de l'expérimentation, les nouveaux bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre leurs études en STS et qui disposent d'un niveau de maîtrise suffisant attesté par l'équipe pédagogique de terminale, pourront y être **admis de droit**. Le processus de sélection est remplacé par un processus d'orientation progressive et accompagné.

- **l'accompagnement** des élèves de terminale professionnelle et la **préparation à leur entrée dans l'enseignement supérieur pour leur donner toutes chances de réussite.**

La création de 10 000 places en STS sur cinq ans, réservées à l'accueil des bacheliers professionnels doit permettre de répondre à la hausse attendue des demandes de poursuite d'études pour la rentrée 2017 et les suivantes.

Les enjeux de l'expérimentation

Au cours du conseil de classe du deuxième trimestre, les enseignants doivent rendre un avis sur le choix d'orientation de l'élève candidat à une STS. Si l'avis est favorable, l'élève est sûr d'obtenir une place à la rentrée suivante.

Ainsi, la modification du processus d'entrée en STS des bacheliers professionnels doit favoriser :

- **un meilleur accompagnement de l'orientation** des élèves de la voie professionnelle vers les filières d'enseignement supérieur dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées ;
- **une meilleure satisfaction des vœux** de poursuite en STS des bacheliers professionnels, qui ont la capacité d'y réussir ;
- **un choix de spécialité en STS adapté** au profil de compétences de chaque lycéen professionnel souhaitant poursuivre ses études ;
- **une préparation mieux ciblée** et plus approfondie de la transition baccalauréat professionnel/ STS.

L'accompagnement des élèves, facteur de réussite

En amont, pendant et en aval de la procédure d'admission, les équipes pédagogiques et éducatives accompagnent les élèves :

- **accompagnement en première et début de terminale** : il s'agit de transformer l'intention d'une orientation en véritable projet de formation ;
- **accompagnement dans l'expression des vœux** : les équipes ont un rôle à jouer dans la consolidation, l'élargissement ou l'ajustement du projet d'orientation ;
- **accompagnement avant l'entrée en STS et accompagnement à l'entrée en STS**, en mobilisant les expériences acquises en matière de continuum baccalauréat professionnel-BTS. Un travail particulier est conduit par les équipes de STS pour prévenir le décrochage scolaire.

Les élèves peuvent en parallèle s'inscrire sur APB, dans le cadre de la procédure classique, pour toute autre formation que celles qui ont fait l'objet d'un avis favorable.

Les jeunes non concernés par l'expérimentation continuent de postuler sur APB dans le cadre de la procédure classique (l'admission en STS demeure sur avis d'une commission de sélection de l'établissement d'accueil).

Focus sur 500 nouvelles formations professionnelles pour les métiers d'avenir

L'ESSENTIEL

- La carte des formations de l'enseignement professionnel et son élaboration conjointe avec les régions, est un élément essentiel pour l'insertion professionnelle des jeunes : elle doit être adaptée aussi bien aux aspirations et aux projets des jeunes qu'aux besoins économiques des territoires.
- Parce que cet enjeu est stratégique pour l'avenir de notre pays, plus de 500 nouvelles formations en lycées professionnels sont en train d'être créées, dès à présent pour la rentrée 2017, ciblées sur les métiers de demain et les métiers en tension, du CAP au BTS. Cette action est soutenue par la création de 1 000 postes d'enseignants.

Des formations de tous niveaux pour l'insertion professionnelle des élèves

L'objectif national de 500 formations sera atteint à la rentrée 2017, accentuant ainsi le rythme d'évolution de la carte des formations afin de mieux répondre à l'évolution des besoins en compétences. Ce sont des formations de tous niveaux qui seront offertes aux jeunes, prenant appui sur les diplômes de l'éducation nationale préparant au CAP, au baccalauréat professionnel et au BTS, notamment grâce à la création de 1 000 postes d'enseignants.

Les mentions complémentaires (notamment celles qui ont été récemment créées) et les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) sont également bien représentées, dans une logique d'insertion professionnelle et en réponse à un élargissement de compétences attendu dans certains secteurs, notamment pour des métiers émergents.

Les parcours en apprentissage et les parcours mixtes représentent un quart des projets.

Des formations qui répondent aux besoins économiques locaux

- **métiers de la sûreté/sécurité** : diplômes existants, FCIL sécurité aéroportuaire et, dans un cas, préparation aux concours de police et gendarmerie ;

- **métiers industriels en tension** : soudage — nouvelle mention complémentaire de niveau IV —, BTS découpe emboutissage, FCIL fibre optique, usinage, maintenance des équipements industriels, contrôle non-destructif, usinage à grande vitesse ;

- **aide à la personne** : poursuite d'études des baccalauréats accompagnement soins et services aux personnes : diplômes des affaires sociales (moniteur éducateur, auxiliaire de puériculture, aide-soignant), préparation de concours paramédicaux ; BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social (besoin identifié au niveau régional) ;

- **énergies renouvelables, écoconstruction** : diplômes existants (mentions complémentaires notamment), FCIL réseaux électriques intelligents ou certifications spécifiques (ex. : éolien) ;

- **numérique** : diplômes (bac pro systèmes numériques, BTS services informatiques aux organisations) ou formations complémentaires : modélisation des données du bâtiment BIM), simulation numérique dans les métiers du soudage, mise en œuvre d'objets connectés et services à distance pour l'aide à la personne, FCIL interprétation de données digitales, e-commerce, codage, hyperfréquence ;

- **logistique** : CAP, baccalauréat professionnel, FCIL marchandises spécifiques ;

- **mode** : formations complémentaires sur des métiers identifiés en tension ;

- **colorations locales de diplômes existants** : problématiques des milieux chauds et humides pour BTS bâtiment et fluides-énergie, coloration œnotourisme du BTS tourisme, en lien avec un projet régional et le ministère de l'agriculture.

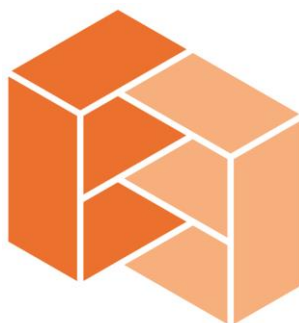
Les nouvelles formations professionnelles dans la région académique Bourgogne-Franche-Comté

Académie de Besançon

- Baccalauréat professionnel ASSP option domicile avec spécialisation mise en œuvre des objets connectés et services à distance à la personne
- CAP opérateur logistique
- Titre professionnel technicien supérieur de maintenance industrielle option éolien
- BTS découpe emboutissage
- Certification réseaux et télécommunication
- CAP agent polyvalent de restauration
- BTS et/ou bac pro approche collaborative dans le bâtiment (*Building Information Modeling*)

Académie de Dijon

- Baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier
- Baccalauréat professionnel métiers du cuir
- Baccalauréat professionnel technicien appareillage orthopédique
- BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTS conception des processus de réalisations de produits (option unitaire)
- BTS contrôle industriel et régulation automatique
- Baccalauréat professionnel ASSP mise en œuvre des objets connectés et services à distance pour l'aide à la personne
- BTS et/ou Baccalauréat professionnel approche collaborative dans le bâtiment (*Building Information Modeling*)
- BTS maintenance des systèmes option systèmes éoliens
- Certification réseaux et télécommunication Formation BZEE/GWO (certification éolien)
- Contrôle non destructif
- Formation aux services distants





**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

**Microtechniques
et systèmes intelligents
Bourgogne-Franche-Comté**

#EducationEconomie

Contacts presse

Paris
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

Besançon
03 81 65 49 38

Dijon
03 80 44 84 35